

## Programme de Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

### Objectifs de la formation:

Cette formation prépare vos salariés à intervenir en cas de situation d'accident. Il sera capable de protéger, d'examiner une victime, d'appeler les secours et d'intervenir en portant les premiers gestes de secours. L'apprenant SST sera également, grâce à son esprit de prévention, de proposer des actions afin de diminuer les accidents du travail ou les maladies professionnelles.

### Compétences développées :

A l'issue de la formation, les stagiaires devront :

- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Etre capable de réaliser une protection adaptée
- Etre capable d'examiner la victime avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Etre capable de secourir la victime de manière appropriée :
  - Sur une victime qui saigne abondamment
  - Sur une victime qui présente une obstruction des voies aériennes
  - Une victime qui présente un malaise
  - Une victime qui a une plaie / une brûlure / un traumatisme
  - Une victime qui ne répond pas mais qui respire
  - Une victime qui ne répond pas et ne respire pas.
- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la situation dangereuse repérée.

### Publics concernés :

Toute personne de l'entreprise désirant développer son esprit de prévention et acquérir des connaissances en secourisme.

**Prérequis :** aucun.

### Organisation :

**Effectif :** De 4 à 10 personnes.

**Durée :** **14H00.** Cette formation peut être organisée sur plusieurs séquences espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.

**Dates et horaires :** En fonction du besoin des établissements. Une convocation sera envoyée aux stagiaires précisant les modalités de mise en place pédagogique.

- Lieu :** Directement dans les établissements (intra-entreprise) ou organisme de formation pour les candidats individuels.
- Formateur :** Formateur SST membre de l'équipe pédagogique. Le profil du formateur (expérience professionnelle, nombres de formations réalisées, compétences techniques) sera envoyé au service formation.
- Recyclage :** Cette formation fait l'objet **d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire (MAC) tous les 2 ans. Le certificat de SST est valable 24 mois.** Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences de SST pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.
- Attribution finale :** La certification donne droit, si elle est satisfaisante, au certificat de SST de l'INRS, délivré par l'entreprise ou l'organisme formateur. Nous délivrons également une attestation de formation avec validation des compétences et attestation d'assiduité.
- Déclaration :** Cette formation fait l'objet d'une déclaration et d'un enregistrement obligatoires dans l'outil de gestion national des certificats SST.

**Evaluation des résultats :**

Elle comporte une évaluation réalisée tout au long de la formation, et une certification finale

**L'évaluation des SST**

Cette évaluation est réalisée par le formateur SST qui a assuré la formation.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans **une grille de certification individuelle** (document INRS), **utilisée lors de chaque formation.**

A l'issue de cette évaluation certificative, un **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois** sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

*Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation (sauf allègement spécifique formalisé dans un protocole d'allègement cosigné par l'entité et le stagiaire) et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.*

**Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre:**

- Power point et vidéo.
- Mannequins de formation adultes (5), enfants (5) et nourrisson (5) avec des masques faciaux individuels pour effectuer le bouche à bouche.
- 5 défibrillateurs de formation avec des électrodes adultes et enfant.
- Maquillage de formation simulant les plaies, les brûlures, les hémorragies etc.
- 1 mannequin de désobstruction des voies aériennes pour obèse ou femme enceinte
- Coupe de tête pour démontrer la libération des voies aériennes.
- Du matériel de désinfection.
- Des gants et des draps jetables pour effectuer des mises en situations.
- **1 livret de formation INRS, et 1 guide technique remis à chaque stagiaire.**
- 1 fiche individuelle de suivi par stagiaire avec validation des modules acquis.
- 1 plan d'intervention SST

**Méthode pédagogique :**

- Apports théorique. Séances de formation en salle
- Formation modulaire et progressive
- Etudes de cas concrets au moyen de mises en situations pratiques
- Exposés interactifs avec démonstrations du formateur.
- Vidéos de formation. Paper-board.

## **Programme de formation SST:**

Elle est conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS.

### **1/ Situer le cadre réglementaire de son intervention**

- Connaître le rôle et les responsabilités du Sauveteur Secouriste du Travail en entreprise
- Identifier les conséquences humaines, financières et réglementaires des risques dans l'entreprise
- Maîtriser les concepts élémentaires et éclaircir les croyances et réalités entourant la santé et le travail

### **2/ Inscrire son action d'acteur prévention dans une démarche de prévention**

- Situer ses compétences et son potentiel d'action de prévention
- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention
- Situer son rôle dans les différentes interactions avec les autres acteurs de prévention

### **3/ Participer à l'évaluation des risques professionnels**

- Connaître le processus d'apparition des risques professionnels
- Cibler et identifier les différents risques du secteur professionnel
- Repérer les situations à risques
- Déterminer les différentes composantes d'une situation de travail génératrices de risques
- Différencier les niveaux d'actions de prévention, protection et réparation
- Utiliser des outils de recherche d'améliorations préventives

### **4/ Réaliser une protection adaptée et examiner la victime**

- Identifier et supprimer le danger
- Procéder aux différents dégagements d'urgence
- Connaître la conduite à tenir en cas d'alerte aux populations
- Déceler une urgence vitale

### **5/ Alerter et faire alerter dans son entreprise et à l'extérieur**

- Connaître les numéros d'urgence
- Connaître les acteurs des secours internes et externes à son entreprise
- Délivrer un message d'alerte adapté sur le fond et la forme
- Décrire efficacement une situation d'accident

### **6/ Secourir la victime de manière appropriée**

- Agir face à un saignement abondant
- Agir face à un étouffement
- Agir face à un malaise
- Agir face aux brûlures
- Agir face à des douleurs empêchant certains mouvements
- Agir face à des plaies sans saignement abondant
- Agir face à une victime qui ne répond pas mais respire
- Agir face à une victime qui ne répond pas et ne respire pas

### **Modalités d'évaluation des acquis de la formation :**

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « **Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST** » et utilisés lors de chaque formation.
- Des questions orales et des exercices de mise en situation seront effectués lors de la formation.
- Tous les stagiaires participants à la formation rempliront une fiche de présence. Cet émargement se fera par demi-journée reprenant la durée, les horaires l'adresse, le nom du centre de formation et la signature du formateur.
- Un questionnaire d'évaluation de la formation sera rempli par chaque stagiaire. Cette évaluation permettra d'avoir un retour sur toute la formation (organisation, pédagogie, matériel, etc.)

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Une attestation de formation précisant la nature, les modules acquis, les dates, et la durée de la session sera remise à chaque stagiaire. Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

### **A l'issu de la formation :**

- Tous les stagiaires recevront un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail avec une attestation de formation mentionnant les objectifs exprimés de manière opérationnelle, la nature et la durée précise de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- La fiche de présence sera envoyée au service demandeur.
- Une fiche d'évaluation de la formation est donnée à chaque stagiaire.